



# LA QUESTION DU GENRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Des femmes du village de Dola (Népal) construisent un bassin pour irriguer leurs cultures maraîchères

© Tom Pietrasik, [Oxfam](#)



Une grand-mère et sa petite-fille rentrent de la récolte de moutarde dans le village de Belauhi, en Inde

© [Oxfam](#)

*Le changement climatique pose des défis considérables pour l'environnement, la croissance économique mais également en termes de développement humain. Si ces défis concernent l'ensemble de la planète, certaines populations, et notamment les femmes des pays en développement, sont particulièrement vulnérables face aux bouleversements des équilibres naturels en cours. La question du genre, qui se rapporte au statut et aux rôles différenciés des hommes et des femmes, est abordée dans le cadre des négociations sur les changements climatiques et apparaît de plus en plus comme une thématique à part entière du processus.*

## *Qu'est-ce que le genre ?*

Le genre fait référence aux statuts sociaux différenciés des hommes et des femmes, aux rapports sociaux entre les deux sexes ou encore aux perceptions socioculturelles liées à chacun d'eux. Le concept de genre est un concept social du masculin et du féminin par opposition au concept naturel de mâle et de femelle. Il ne se réfère pas aux différences sexuelles physiques entre hommes et femmes et au rôle objectif qui en découle directement (attributs sexuels, grossesse, allaitement etc.) mais au rôle social subjectif qui est attribué à chaque sexe et qui peut varier selon les sociétés et dans l'histoire (exemple : s'occuper des enfants, cuisiner, chercher l'eau sont des activités féminines... avoir un métier, chercher de l'argent relèvent du rôle masculin...)

## *Le genre : une thématique importante dans la lutte contre les changements climatiques*

Nous ne sommes pas tous égaux face aux impacts des changements climatiques : les différences en termes de vulnérabilité sont réelles aussi bien au niveau des pays que des populations. Ces impacts qui touchent déjà chacun de façon sensible (catastrophes naturelles, sécheresses, inondations...) ont tendance à aggraver les inégalités sociales et économiques, y compris entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont en effet, dans certains pays, plus affectées par la pauvreté et la précarité et se retrouvent ainsi mécaniquement en première ligne.





Un nouveau rapport de l'Oxfam International alerte sur l'augmentation du prix de la nourriture ces 20 dernières années

© Oxfam

En France par exemple, 53 % des personnes pauvres étaient des femmes contre 47 % d'hommes en 2013<sup>1</sup>. En outre, les femmes sont plus démunies face à une situation de pauvreté : dans beaucoup de pays, elles auront plus de difficultés à accéder aux soins, dépenseront une grande partie de leur temps dans des tâches domestiques non rémunérées, etc. A titre d'exemple, une étude récente a montré les effets dévastateurs des typhons sur le taux de mortalité des bébés filles aux Philippines (multiplié par 15 !), en lien direct avec la pauvreté engendrée par la catastrophe<sup>2</sup>.

### *Inégalité d'accès aux ressources dans les pays en développement*

L'accès aux ressources constitue l'une des problématiques centrales du genre. Souvent garantes de la sécurité alimentaire et de l'approvisionnement en eau et en bois, les femmes sont particulièrement sensibles aux impacts affectant ces ressources. Leur raréfaction et dégradation les privent d'une partie de leurs revenus et impacte leur alimentation, avec des répercussions sur leur santé, leur éducation ou encore sur la situation de leurs enfants( Source : Oxfam, 2011).

L'accès des femmes aux autres types de ressources, notamment à la propriété terrienne, à la mobilité ou encore au crédit, reste par ailleurs limité dans beaucoup de pays du monde. Elles sont ainsi généralement plus dépendantes de la biodiversité et de leur environnement naturel pour leur survie, ce qui accroît leur vulnérabilité et réduit leur capacité à faire face aux changements climatiques.

### *Les femmes et l'environnement*

Selon diverses études<sup>3</sup>, une plus grande égalité des sexes permet d'améliorer la productivité agricole et la nutrition, deux éléments directement impactés par les changements climatiques. De même, un travail sur les contraintes liées au genre a un effet sur la pauvreté et la résilience des populations rurales. Pourquoi ce résultat ? Sans doute parce que les femmes, en particulier en zone rurale, jouent un rôle important sur la protection de la biodiversité locale et sur l'implantation de cultures qui ne nuisent pas, ou peu, à l'environnement. Enfin, les femmes accumulent des savoir-faire techniques et traditionnels qui diffèrent sensiblement de ceux des hommes. Les impliquer dans l'élaboration de mesures d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre serait donc un moyen d'accroître l'efficacité des politiques.

1 : Source : INSEE cité par l'Observatoire des Inégalités : <http://www.inegalites.fr>.

2 : Source : Anttila-Hughes, Hsiang (2013). Destruction, Disinvestment, and Death: Economic and Human Losses Following Environmental Disaster. Disponible sur : <http://papers.ssrn.com/> (en anglais)

3 : Citées dans FAO et Banque Mondiale (2015). Gender in Climate Smart Agriculture, p.5. Disponible sur : <http://www.fao.org/> (en anglais).

Nilanthi (à droite) et Kusumawathi (à gauche) ramasse du thé sur son propre terrain. Elle est secrétaire de "Diriya Smallholder Tea Society" qui représente 42 petits producteurs de la région qui possèdent tous moins d'un demi-hectare de terre

© Oxfam



**L'égalité entre les sexes** indique un état dans lequel femmes et hommes jouissent des mêmes droits, des mêmes possibilités et des mêmes avantages dans la vie civile et politique<sup>4</sup>

### *Les femmes dans les instances de décision*

Selon le dernier rapport du PNUD sur le développement humain, à l'échelle mondiale 25 % seulement des postes d'administration et de direction d'entreprises sont occupés par des femmes, qui gagnent en moyenne un salaire de 24 % inférieur à celui des hommes. Les femmes n'occupent toujours que 22 % des sièges dans les parlements monocaméraux et les chambres basses<sup>5</sup>. Pourtant, une plus grande présence des femmes dans les sphères de décision pourraient permettre une meilleure prise en compte des problématiques liées au genre, que ce soit au sein des instances politiques ou économiques.

### *Le genre dans les négociations internationales sur le climat*

La communauté internationale est engagée dans la lutte contre les changements climatiques depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992. La question du genre y était déjà présente, « l'Agenda 21 » adopté à l'issue de cet événement comportant plus de 145 références faites au rôle des femmes dans le développement durable et la préservation de l'environnement<sup>6</sup>. Il leur consacre en outre son chapitre 24 « Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable »<sup>7</sup>. L'Agenda 21 reconnaît ainsi l'importance cruciale des femmes. La majorité des recommandations relatives au genre n'a toutefois pas été mise en application, et la question est longtemps restée marginale.



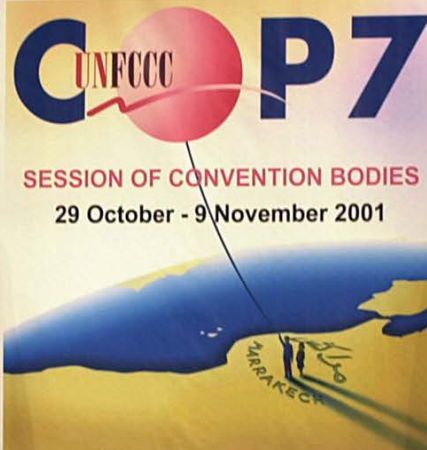
4 : Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : <http://www.fao.org/>

5 : PNUD, Rapport 2015 sur le développement humain, p.4. Disponible sur <http://www.undp.org/>

6 : Source : ONG Monde des Femmes : <http://www.mondefemmes.be/>

7 : Disponible en ligne : <http://www.un.org/>





La COP7 à Marrakech à évoqué la question de l'égalité des deux sexes. La future COP 22, à Marrakech également, présentera les résultats du programme de travail relatif à ce sujet

### *Une prise en compte progressive de la thématique*

La 7ème Conférence des Parties (CdP7) à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, qui s'est tenue en 2001 à Marrakech, avait souligné la nécessité de parvenir à une représentation plus équilibrée des deux sexes parmi les membres élus des organes créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto. Mais plus de dix ans plus tard, les Parties reconnaissent en 2012 à la CdP18 de Doha, qu'en dépit des déclarations d'intention, les femmes continuent à être sous-représentées dans ces organes.

A partir de 2011, le sujet commence néanmoins à monter en puissance, les Parties s'attachant à donner une dimension plus pratique aux décisions sur le genre. Et en 2014, la CdP20 établit ainsi un Programme de travail relatif au genre sur deux ans, dont les résultats devraient être examinés lors de la CdP22 en 2016, qui aura également lieu à Marrakech. Le Programme traite particulièrement de la question de la représentation des femmes dans les organes créés en vertu de la Convention, mais aussi des politiques climatiques sensibles au genre et des outils permettant d'intégrer la question du genre aux activités relatives aux changements climatiques<sup>8</sup>.

### *Les nouveautés de l'accord de Paris 2015*

L'accord de Paris adopté en 2015, à l'issue de la CdP21, intègre pour la première fois dans son préambule la nécessité pour les pays Parties à l'accord de « respecter, promouvoir et prendre en considération (...) l'égalité des sexes [et] l'autonomisation des femmes »<sup>9</sup> lorsqu'elles prennent des mesures pour faire face aux changements climatiques. De la même façon, les démarches d'adaptation aux effets négatifs des bouleversements climatiques doivent suivre une démarche « sensible à l'égalité des sexes », ainsi que les actions de renforcement des capacités<sup>10</sup>. Cette intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans l'accord, qui devrait être signé par 195 pays, marque l'importance concédée au sujet.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

8 : OIF/IFDD (2015). Guide des Négociations n°17 - Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques - 21e session de la Conférence des Parties : <http://www.ifdd.francophonie.org/>

9 : L'Accord de Paris est disponible en ligne sur : <http://unfccc.int/>

10 : Ibid, pp. 28 et 33



**WECEF** | Women in Europe for a Common Future

### *Les attentes de la Conférence des Parties de Marrakech (2016)*

Si la thématique du genre fait l'objet d'un consensus large des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, il peine toujours à s'imposer en tant que sujet central. Or, les déclarations d'intention, qui sont souvent restées lettre morte dans le passé, ne suffisent plus. Le Programme de travail de Lima relatif au genre, qui s'achèvera à Marrakech en 2016, doit aboutir à des mesures concrètes et efficaces. Si la représentation plus équilibrée des deux sexes dans les organes de la Convention est une mesure indispensable, elle ne saurait suffire alors que le rôle que peuvent tenir les femmes dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que leur vulnérabilité accrue, sont aujourd'hui reconnus.

De nombreuses ONG actives sur la question du genre et de l'égalité des sexes – comme OXFAM, l'association Adéquations, Monde des Femmes, les organisations du réseau Genre en action... - suivent attentivement leur prise en compte dans les négociations climat, et elles feront certainement entendre leur voix pour faire en sorte que le sujet ne soit pas oublié.



*Interview de Sabine Bock, Directrice Climat et Genre pour WECEF (Women in Europe for a Common Future) à Lima.*

© [WECEF.eu](http://WECEF.eu)



**OXFAM**

*L'ONG OXFAM inscrit les droits des femmes au coeur de leurs actions.*



*Pour en savoir plus :*

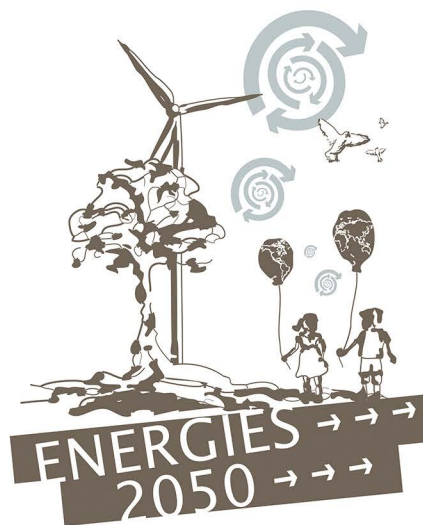
La page de la FAO consacrée au genre  
<http://www.fao.org/>

Le genre et climat du point de vue de l'Organisation  
Internationale de la Francophonie (OIF)  
<http://www.francophonie.org/>

L'Agenda 21 (Action 21) adopté en 1992 au Sommet  
de la Terre de Rio  
<http://www.un.org/>

L'Accord de Paris  
<http://unfccc.int/>

Plaidoyer pour le genre dans les négociations  
internationales sur le climat – ONG Le monde selon  
les femmes  
<http://www.mondefemmes.be/>



AVEC LE SOUTIEN DE



Région  
PACA

[HTTP://PACA.CLIMATCITOYEN.ORG](http://paca.climatcitoyen.org)

[CLIMATCITOYEN@ENERGIES2050.ORG](mailto:CLIMATCITOYEN@ENERGIES2050.ORG)